



# Le Prêt Participatif de France Active Investissement (PP)

*Jusqu'à 120 mois*

*Pas de maximum / Jusqu'à 250 000€ en délégation régionale*

*Taux entre 2.5 % et 4% / Remboursement par  
échéances trimestrielles constantes*

*Un prêt participatif pour financer son BFR ou ses  
investissements structurants*

## Quoi ?

Le prêt participatif FAI constitue le socle de l'offre investisseur FAI pour l'ensemble de nos Pactes (ce PP couvre donc toutes les phases de vie). Dans une logique de financement patient, les caractéristiques de ce produit ont évolué pour servir des projets fortement engagés et accompagner les projets d'investissement structurants qui nécessitent du temps.

## Pour qui ?

Le prêt participatif s'adresse à tout type de structures (associatives, sociétés commerciales...) qui portent un projet dont l'impact social, environnemental ou territorial et qui s'inscrit en cohérence avec le périmètre fixé par FAI :

- Les entreprises de l'ESS notamment les entreprises solidaires d'utilité sociale qui ont une activité économique ou qui créent ou consolident des emplois
- Les entreprises ou associations qui respectent le positionnement et les modalités d'appréciation de l'engagement en vigueur dans le réseau
- Les entreprises commerciales dans une démarche proche de l'ESUS ou respectant les critères de l'agrément qui favorise une économie qui met l'humain au centre, qui vise l'impact social et environnemental, plutôt que des rentabilités insoutenables à long terme

## Comment ?

### PP Création

- > De 20K€ à 100K€ en délégation
- > De 48 ou 84 mois différé inclus
- > Taux à 2.5%
- > Maxi 70% du Plan de financement

### PP Développement

- > De 20K€ à 250K€ en délégation
- > De 48 ou 84 mois différé inclus
- > Taux à 2.5%
- > Maxi 70% du Plan de financement

### PP Amorçage

- > De 20K€ à 100K€ en délégation
- > De 36 à 60 mois différé inclus
- > Taux à 4%
- > Maxi 50% du Plan de financement

### PP Développement Long Terme

- > De 20K€ à 250K€ en délégation
- > De 84 à 120 mois différé inclus
- > Taux à 4% ajustable à 3% à mi-parcours
- > Recherche obligatoire d'un effet levier sur un financement externe

### PP Relance

- > De 20K€ à 200K€ en délégation
- > De 60 à 84 mois différé inclus
- > Taux à 4% ajustable à 3% à mi-parcours
- > Maxi 50% du Plan de financement

**Contactez-nous !**

**Un numéro, un rendez-vous au 02 31 06 16 36**

**Nous écrire : [contact@franceactive-normandie.org](mailto:contact@franceactive-normandie.org)**